

🔴 Réglementation santé-sécurité : maîtriser ses obligations pour se mettre en conformité

Veiller à la conformité de son établissement en santé-sécurité

Code
181022

Durée
4
jours

Tarif Inter*
2 778 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

DRH – Responsables santé-sécurité – Responsables QSE – Chargés de sécurité – Toute personne chargée de la veille en santé-sécurité

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

LES POINTS FORTS

Formation complète et structurante pour intégrer l'essentiel de la réglementation en SST et ses conséquences

Les participants sont invités à venir avec leurs exemples et documents pour servir de bases aux cas pratiques

Co-construction d'un outil de veille réglementaire adapté à son activité et à son contexte

Proposition de documents comprenant de nombreux schémas et fiches de synthèse

Compétences et retours d'expériences d'un formateur expert praticien

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Décrire le cadre juridique de la santé-sécurité au travail pour identifier les textes applicables à son entreprise
- Cerner les rôles et responsabilités des acteurs de la santé-sécurité au travail
- Évaluer le niveau de conformité de son site
- Construire son propre référentiel réglementaire

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Réglementation santé-sécurité (niveau 1) : maîtriser l'essentiel des obligations pour évaluer son niveau de conformité (2 jours)

Décrire les principales exigences juridiques et les obligations en santé-sécurité au travail (SST)

Identifier les principales sources de droit en santé-sécurité au travail (SST)

- Hiérarchie des textes
- Code du travail et Code de la Sécurité sociale
- Les différentes sources d'obligations (étatiques, contractuelles...)
- Des outils pour être efficace dans la recherche de la réglementation applicable
- Cas pratique (mur de Post-it) : travail par équipes sur la hiérarchie des normes

Expliquer les risques juridiques en cas de non-respect de ces obligations

- Principe de réparation forfaitaire des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Responsabilités civile et pénale
- Faute inexcusable
- Délégation de pouvoirs

Evaluation de l'action de
• formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Droit d'alerte (recueil des signalements) et de retrait des travailleurs
 - Danger grave et imminent
 - Contrôles administratifs
 - Étude de cas : analyse de jurisprudence (harcèlement moral, plans de prévention...)
- Critère d'évaluation de la compétence – Formative, pendant les applications

Expliquer l'organisation et la logique des principes généraux de la prévention

Citer les principes généraux de la prévention

- Obligations de l'employeur
- Obligations du salarié
- Évaluation des risques
- Protections collectives : aménagement des locaux, voies et sens de circulation, machines et appareils, incendie et explosion, substances dangereuses, organisation des secours...
- Protection individuelle : formation à la sécurité, EPI, visite médicale, aptitude...
- Entreprises extérieures, sous-traitants, intérimaires...
- Prévention des risques psychosociaux et de la pénibilité
- Brainstorming : réflexion sur les principes généraux de la prévention

Discuter le rôle et les missions des acteurs internes et externes en SST

- Chargé de sécurité, référent sécurité, CSE/CSSCT
 - Service de prévention et de santé au travail
 - Inspection du travail, service prévention des CARSAT
 - ANACT, INRS
 - Autres organes de contrôle
 - Cas pratique (mur de Post-it) : travail par équipes sur les missions des acteurs de la SST
- Critère d'évaluation de la compétence – Étude de cas : à partir d'un cas concret, identifier les principaux textes en SST et les mesures à mettre en œuvre

Appliquer la réglementation pour apprécier le niveau de conformité de son site

Décrire les obligations fondamentales de l'employeur

- Obligations de formation, restriction d'emploi, affichage
- Interdictions et limitations d'emploi de certains travailleurs, pour certains travaux ou produits
- Règlement intérieur, instructions et consignes
- Conformité et vérification périodique des moyens
- Cas pratique : Identifier les actions à mettre en œuvre afin de mettre l'entreprise en conformité avec les obligations de formation, d'affichage et de vérification périodique

Distinguer les obligations particulières

- Organisation de la prévention, en prenant notamment en considération les risques nouveaux (RPS, télétravail)
- Les mesures à prendre dans les situations à risque, en fonction des activités de l'entreprise
- Plans de prévention avec les entreprises extérieures
- Information et consultation du CSE/CSSCT
- Retour d'expérience : à partir de cas concrets, citer les mesures de prévention à mettre en œuvre

Critère d'évaluation de la compétence : évaluer le niveau de conformité d'un site et décrire les actions correctives à mettre en œuvre

Réglementation santé-sécurité (niveau 2) : créer son référentiel réglementaire pour se mettre en conformité (2 jours)

Recenser les obligations spécifiques applicables à son établissement

Identifier les risques spécifiques à l'intérieur du site

- Aménagement des lieux de travail, en prenant notamment en considération le risque sanitaire
- Prévention des risques particuliers et les nouveaux risques (risques chimiques et CMR, RPS, addictions)
- Quid de la pénibilité au travail ?
- Sécurisation des équipements et matériels
- Equipements de protection individuelle (EPI) spécifiques et appropriés
- Formation sécurité
- Défi du mur de post-it : énumérer les obligations spécifiques SST relatives à une activité citée par le formateur

Repérer les risques spécifiques liés à des interventions de personnes externes ou effectuées à l'extérieur du site

- Travailleurs temporaires
- Entreprises extérieures (plans de prévention, protocoles...)
- Risques liés aux chantiers (bâtiment et génie civil)
- Organisation des secours
- Situation dangereuse et accident
- Prévention des risques et télétravail
- Jeu pédagogique « La chasse aux risques® » : déterminer les mesures correctives à prendre pour rétablir un environnement de travail sécurisé

Mettre en oeuvre les exigences générales et particulières pour se mettre en conformité

Mettre en application les exigences réglementaires en SST

- Conformité des documents



- Formalités en sécurité :
 - Mise à jour et conservation du document unique, PAPRIACT (Loi Santé au travail)
 - Déclarations obligatoires
 - Registres
- Quiz : la tenue des documents et des formalités en SST

Veiller à sa conformité et à son amélioration continue

- Contrôles et vérifications
- Rapports de vérification
- Cas pratique : analyser un document unique pris pour sa valeur d'exemple

Établir son référentiel réglementaire

Structurer sa méthode de veille réglementaire

- Méthodologie de mise en œuvre
- Synthèse des résultats
- Organiser sa veille juridique (modalités pratiques et outils)
- Quiz : les sources documentaires pour réaliser sa veille

Concevoir son propre référentiel réglementaire

- Synthèse : identifier les textes applicables à son établissement et construire son propre référentiel réglementaire)

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE, PARIS

- 23 Sep. au 6 Oct. 2026

